

**Communiqué de
presse**

**Nomination de Gérard Fasoli,
directeur général du Centre National des Arts du Cirque**



Contact presse

Département de l'information et de
la communication
01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Le directoire du Centre National des Arts du Cirque (CNAC), réuni le 26 octobre 2012 sous la présidence de Bernard Latarjet, a nommé, avec l'accord d'Aurélié Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, Gérard Fasoli au poste de directeur général, sur proposition du jury qui s'est réuni le 22 octobre 2012.

Artiste et pédagogue, Gérard Fasoli a accompagné l'évolution du cirque contemporain de ces dernières vingt années. Apprécié pour son engagement aux côtés des artistes de différentes générations, il a collaboré avec de nombreuses compagnies et partagé leurs aventures artistiques : d'Archaos à Christophe Huysman, du Collectif AOC à François Cervantes, en passant par la musique avec notamment l'Atelier lyrique de Tourcoing et la danse avec Carlotta Ikeda. En tant que pédagogue de cirque, il a participé au développement de l'École de Cirque de Rosny-sous-Bois et enseigné au Centre National des Arts du Cirque (CNAC), à l'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois (ENACR) et à l'Académie Fratellini. Depuis quatre ans il dirige l'École Supérieure des Arts du Cirque de Bruxelles.

A un moment où le CNAC, 25 ans après sa fondation, entame une nouvelle phase de sa trajectoire, le projet de Gérard Fasoli veut insuffler une dynamique d'ouverture et repositionner l'engagement artistique et pédagogique de la première école de cirque en France sur la scène internationale. En prenant appui sur les valeurs fondamentales de la mutualisation, de l'échange et du partage, son projet met en exergue les notions de transmission, de répertoire, de recherche et d'innovation, dans un dialogue nourri avec les autres écoles d'art, le monde universitaire et le centre de ressources Hors Les Murs.

La mise en place de la filière d'enseignement supérieur avec l'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois sera finalisée dans le but de délivrer le premier diplôme national supérieur professionnel (DNSP) artiste de cirque.

Paris, le 30 octobre 2012